

Fiche n°1

Aménagement de l'avenue de Tivoli (section Boulevard Pierre 1er - rue Raymond Poincaré)

Niveau enjeu de l'action : communal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

D33-2021-02210

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2021

1- Descriptif :

L'étude Préliminaire (EP) et l'avant-projet (AVP), prévu sur l'avenant du CODEV 4, sont en cours pour l'aménagement de l'avenue de Tivoli.

Il est proposé de lancer les travaux sur la durée de ce contrat de co-développement.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->Réaliser l'opération

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 500 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 500 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	1 000 000,00 €
2023	500 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

SINTES PHILIPPE

Direction en charge de l'action :

HDB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°2**Aménagement du carrefour Victor Hugo - rue Ducourneau**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

La commune du Bouscat souhaite améliorer sa manière de circuler aux abords du carrefour entre les rues Ducourneau et Victor Hugo. Ce choix découle de la volonté communale d'améliorer le cadre de vie riverains. L'avenue Victor Hugo est une voie urbaine de distribution. Elle est de catégorie 2 selon l'importance des tronçons sur le Réseau Hiérarchisé. Elle permet de relier les avenues Ausone et Jean Jaurès au boulevard Pierre 1er. Les objectifs de l'étude réalisée au FIC, sont les suivants :

- Sécuriser les traversées piétonnes;
- Mettre aux normes d'accessibilité la voirie;
- Apaiser la circulation routière;
- Améliorer la visibilité et l'insertion des véhicules depuis la rue Ducourneau.

La réalisation des travaux est prévu sur le codev 5.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Réaliser l'opération

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	480 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	480 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	480 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

SINTES PHILIPPE

Direction en charge de l'action :

HDB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°3**Extension de la zone d'activité Godard**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Stratégie échelonnée dans le temps de l'extension de la zone d'activité Godard.

Suite à levée des préalables fonciers et environnementaux, à la désignation d'un opérateur, à la définition d'un programme et à la commercialisation des lots, sur les contrats de co-développement précédents, il est proposé de poursuivre la mise en œuvre de l'extension de la ZA Godard. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par La Fab conformément au souhait de la ville. Afin d'assurer la desserte et l'intégration de la nouvelle zone, la Métropole assurera les travaux nécessaires sur les espaces publics du secteur.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Assurer une veille foncière
 -->Faire de la réserve foncière
 -->Céder ou acheter le foncier
 -->Assurer une assistance technique/
 ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif
 -->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	280 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	280 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	80 000,00 €
2023	100 000,00 €
2024	100 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

ALCOUFFE-BA BRIGITTE

Direction en charge de l'action :

HDB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

SPL La Fab

Autre(s) acteur(s) :

-->La Fabrique Métropolitaine

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Clôture de l'opération							

Fiche n°4**Hippodrome du Bouscat**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

L'hippodrome du Bouscat est un équipement métropolitain, contribuant à l'attractivité de l'agglomération. Il est aussi facteur de développement économique, tant en matière touristique qu'en lien avec la filière équestre. La société d'encouragement de Bordeaux, propriétaire et exploitant des installations, sollicite Bordeaux Métropole pour une aide annuelle à des travaux de rénovation et d'entretien au regard notamment des retombées fiscales dont bénéficie la Métropole au titre des paris sportifs. Bordeaux Métropole ne participera pas au-delà de 80 % des recettes fiscales annuelles perçues et au-delà de 80% du montant des travaux programmés par l'hippodrome.

Entre 2014 et 2016 Bordeaux Métropole a participé à hauteur de 362 618 € pour 542 943 € de recettes perçues (soit 67%).

Conformément aux recettes fiscales perçues par Bordeaux Métropole, le montant est porté à 100 000e par an sur la durée de ce contrat.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Signer une convention
- >Accompagner financièrement le programme

Niveau engagement Commune :

- >Signer une convention
- >Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	525 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	200 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	100 000,00 €
2023	100 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

BALLESTER FABIEN

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

- >Bordeaux Métropole
- >Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°5**Festival de l'hippodrome**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Festival de l'hippodrome : manifestation culturelle annuelle autour de la musique - alternativement concert classique en lien avec l'Opéra avec un concept innovant "Opéra en Plein Air" / musiques contemporaines, en remplacement de la fête du cheval. Le festival aura lieu la 3ème semaine de septembre.

Le budget de la manifestation pour l'année en co-organisation avec « Opéra en Plein Air » s'élèvera à environ 60 000 euros sans recettes pour la ville du Bouscat.

Le budget de la manifestation pour l'année du Festival, avec des musiques contemporaines, s'élève à environ 110 000 euros avec recettes (entrées et village) pour la ville du Bouscat (budget identique à celui de la Fête du Cheval).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Signer une convention
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Signer une convention
-->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	120 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	15 000,00 €
2023	15 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT -
MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS
MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Association
-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°6**Salon du livre de jeunesse**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Depuis 2002, le salon du livre de jeunesse propose de nombreuses activités autour des livres, de la lecture, des sciences et de la musique : ateliers créatifs et numériques, lectures musicales, contes, expositions, ateliers de découverte de l'astronomie, planétarium...

Ses principaux objectifs sont les suivants :

- favoriser la rencontre du jeune public et des adolescents avec l'écrit et aborder l'écrit sous toutes ses formes;
- promouvoir le livre et la lecture;
- réunir tous les acteurs de la chaîne du livre et inciter les publics de la ville, de la métropole et de la région à les rencontrer;
- valoriser les créateurs du territoire, les maisons d'édition indépendantes de la métropole et de la région proposant des lignes éditoriales originales;
- proposer des animations à tous les publics et notamment aux publics éloignés du livre et de la lecture et des publics empêchés.

En outre, toujours dans cette volonté d'accessibilité, 15 auteurs et illustrateurs confirmés, jeunes talents de la métropole et d'ailleurs, viennent à la rencontre des élèves dans les établissements scolaires du Bouscat. Auteurs et illustrateurs font ainsi découvrir aux enfants leur univers, retraçant leur parcours, éveillant la curiosité, transmettant leur passion du livre.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Signer une convention
- >Accompagner financièrement le programme
- >Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

- >Signer une convention
- >Accompagner financièrement le programme
- >Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	102 600,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	20 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	10 000,00 €
2023	10 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

- >Autres
- >Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°7**TrenteTrente****Niveau enjeu de l'action : métropolitain****1- Descriptif :**

Trente Trente, initié et porté par la compagnie de théâtre Les Marches de l'Été* et son metteur en scène Jean-Luc Terrade, défend depuis sa création en 2004 une programmation des formes courtes hybrides et pluridisciplinaires.

Surprenant par son format et sa programmation, l'événement 30/30 devenu Trente Trente, suscite toujours autant la curiosité en offrant une vision plurielle et pointue de la création contemporaine. Réunissant une trentaine de propositions artistiques aux croisements des disciplines : performance, danse, cirque, musique, théâtre, installation... cette manifestation née à Bordeaux poursuit son rayonnement à Bordeaux Métropole mais aussi en région Nouvelle-Aquitaine. Un rendez-vous unique qui interroge les écritures contemporaines avec une programmation à la fois éclectique et exigeante valorisant la richesse et la particularité de la nouvelle scène, aussi bien locale, nationale, qu'internationale.

Trente Trente propose également des workshops encadrés par les artistes de la programmation, ouverts aux amateurs de danse, de performance ou encore de musique... et valorise le processus de création par l'accueil en résidence d'une partie des artistes invités. L'Atelier des Marches au Bouscat, espace de travail à l'année, se transforme alors en espace de représentations le temps de l'événement.

Depuis sa création, Trente Trente à accueilli 300 artistes et compagnies. Pour n'en citer que quelques uns : Mathurin Bolze, Steven Cohen, Ivo Dimchev, Crida Compagny, Joëlle Léandre, Olivier de Sagazan, Anthony Egéa, Etienne Saglio, Extime Cie, Ludor Citrick, Renaud Herbin, Les Limbes, Les Lubies, Eloise Deschemin, Carole Vergne, Giani-Gregory Fonet, Olivier Waibel, Orin Camus...

*La compagnie Les Marches de l'Été, dont le siège est installée au Bouscat, défend depuis sa création plusieurs axes d'activités que sont la création de spectacles, l'accueil en résidences d'artistes dans son espace de travail dédié - l'Atelier des Marches au Bouscat - et l'organisation annuelle de Trente Trente.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Signer une convention
 -->Accompagner financièrement le programme
 -->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner financièrement le programme
 -->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	366 780,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	15 000,00 €
2023	15 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT -
MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS
MÉTROPOLITAINS**Maîtrise d'ouvrage :**

Associatif

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole
 -->Commune
 -->Conseil départemental
 -->Conseil Régional
 -->Etat

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°8**RI Piscine Rénovation / extension de la piscine municipale du Bouscat**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

La commune du Bouscat souhaite un accompagnement au titre du RI Piscines pour la rénovation de sa piscine municipale.

Le projet prévoit notamment un bassin intérieur de 25 m 5 couloirs, ainsi qu'un bassin extérieur nordique de 25m 3 couloirs.

Le projet est estimé à 5,2 M€ HT travaux.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

-->Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

-->Réaliser l'opération

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	5 200 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 300 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	650 000,00 €
2022	0,00 €
2023	650 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

BALLESTER FABIEN

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°9**Accompagnement à la mise en œuvre d'un projet de maraichage urbain et de jardins partagés**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

La commune du Bouscat souhaite mettre en œuvre un projet de maraichage urbain sur le site Godard. Elle demande un accompagnement financier de Bordeaux Métropole pour réaliser en 2022 les actions suivantes :

- analyses de sols;
- amendement organique;
- apport de terre végétale;
- achat de chalets bois et petits matériels (outillage et fourniture);
- animation pour une gestion durable.

La commune a eu une mise à disposition de parcelles métropolitaines pour son projet de créations de jardins partagés sur la zone Godard.

La préservation et la valorisation de la biodiversité sont des actions que Bordeaux Métropole soutient techniquement et financièrement avec le règlement d'intervention Nature Agriculture (délibération 2018-154 du 23 mars 2018).

Bordeaux Métropole subventionne jusqu'à 50% et 350 000 € par an et par commune les études, travaux, acquisitions foncières, sensibilisation, communication et formation des projets.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Accompagner financièrement le programme
- >Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Réaliser l'opération
- >Accompagner financièrement le programme
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	40 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	20 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	20 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

DESURMONT ANNE

Direction en charge de l'action :

CAC - DIRECTION DES ESPACES VERTS

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

- >Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°10**Plan 1 million d'arbres****Niveau enjeu de l'action : métropolitain****1- Descriptif :**

Bordeaux Métropole a initié un programme de plantation d'1 million d'arbres dans le cadre son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique, contre la perte de biodiversité, les pollutions et les nuisances et pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale, à travers un règlement d'intervention.

Ce règlement d'intervention subventionnera 3 types d'actions :

- les frais d'acquisition et de plantation au travers d'un forfait à l'arbre, (seuil minimum de 100 ou 500 plantations d'arbres à respecter en fonction des projets);
- les distributions d'arbres par les villes;
- les études.

Ce règlement d'intervention sera cumulable avec le RI Nature.

Une centrale d'achats dédiée sera créée et ouverte à toutes les communes.

La commune du Bouscat a un projet de création d'une forêt urbaine rue Bonnaous. Elle prévoit des études en 2022-2023.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Signer une convention
- >Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Réaliser l'opération
- >Signer une convention
- >Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	34 550 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	7 500 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	1 800 000,00 €
2022	2 800 000,00 €
2023	2 900 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

DELALOY CATHERINE

Direction en charge de l'action :

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°11**Pôle d'échange multimodal de Bouscat Sainte Germaine**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Cette opération d'intermodalité interface les offres de transports en commun: du tramway ligne D, du réseau de la voie de ceinture SNCF, bus TBM et les modes actifs et d'autopartage situées dans le périmètre du futur pôle d'échanges. S'inscrivant dans le programme RER métropolitain, les créations de la halte ferroviaire et des espaces publics des abords sont respectivement conduits sous 2 maîtrises d'ouvrage SNCF et Bordeaux Métropole. Une convention passée au conseil de janvier 2021 de partenariat financier CFI est en cours de signature. Elle définit les clés et modalités de financement ente la Région, la Métropole, la Ville du Bouscat selon les 2 périmètres d'intervention SNCF et Bordeaux Métropole.

Calendrier prévisionnel de l'opération:

2018-2020: signature de la convention de financement des études APO, réalisation des études APO, copil de confirmation décision de faire;

2021: signature convention CFI et réalisation des travaux. Lancement et notification des marchés de travaux;

2022- avril 2023 : réalisation des travaux de la halte SNCF, puis réalisation de l'aménagement du parvis et des abords publics par Bordeaux Métropole.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Lancer des consultations

-->Réaliser les travaux

-->Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner financièrement le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	3 400 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	3 400 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	200 000,00 €
2022	2 500 000,00 €
2023	700 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

MAZET EMMANUEL

Direction en charge de l'action :

BEC - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS -
TRAMWAY/SDODM/GRANDES
INFRASTRUCTURES

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

-->Conseil Régional

-->SNCF

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°12**Mise en service du Parking Laharpe dans sa configuration finale et liaison piétonne vers la zone commerciale de la barrière du Médoc**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

L'objectif est de réaliser une étude de définition de programme en lien avec l'exploitant Metpark et le pôle territorial ouest.

La fiche-action a pour objectif de:

- 1- Confirmation de la mairie de la démolition du local SDIS et de la maison bourgeoise ou est logé l'IDDAC jusqu'en septembre;
- 2- Engagement de la démolition du bâtiment du SDIS (en façade rue Laharpe) avec la direction du foncier (permis de démolir à obtenir);
- 3- Etude des besoins en stationnement en fonction de la politique de passage en payant en surface, de la requalification de l'espace public, d'évolution du site C-Discount, des demandes d'amodiations de promoteurs du site Peugeot;
- 4- Définition d'un programme de reprise du parking Laharpe avec :
 - création d'un accès rue Laharpe;
 - définition des besoins par type de stationnement (visiteurs, résidents, vélo, ...);
 - définition du type de parking en surface ou en ouvrage;
 - montage opérationnel et financement.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	50 000,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

BREBINAUD PIERRE

Direction en charge de l'action :

BEB - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS - CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°13**Plan Marche: accompagnement au développement de la marche pour aller à l'école**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Afin de favoriser l'écomobilité scolaire, Bordeaux Métropole souhaite encourager et soutenir les actions menées par les communes dans ce domaine : fermeture totale ou partielle de rues d'école, organisation de lignes de pédibus ou vélobus...

En 2022, Bordeaux Métropole mènera un appel à projets auprès des communes volontaires pour recenser des projets à leur initiative et portés par elles. Cet appel à projets permettrait de bénéficier d'une aide à l'investissement de la Métropole pour :

- l'achat de barrières ou autres dispositif de fermeture de rues;
- l'élaboration de signalétique pédibus ou vélobus;
- l'acquisition de vélos, rosalias...
- des kits de pédibus/vélobus (matériel pédagogique, gilets jaunes...);
- ...

Une enveloppe de 2M€ sera consacrée à cet appel à projets.

La Direction Générale Mobilités (Service modes actifs et marketing, Direction de la Circulation et de la Signalisation...) pourra aussi proposer ponctuellement son ingénierie pour mener ces actions ou encore pour l'identification d'itinéraires piétons sécurisés pour accéder aux écoles ou encore l'élaboration de plans de déplacements établissements scolaires...

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Accompagner financièrement le programme
- >Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	2 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	1 000 000,00 €
2023	1 000 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

COIGNAC FLORENT

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

- >A'Urba Agence d'Urbanisme
- >Bordeaux Métropole
- >Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°14**Réflexion sur la stratégie de déploiement des bornes électriques sur l'espace public**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Il s'agit de réaliser une étude portant sur la stratégie de déploiement des bornes électriques sur l'espace public métropolitain va être réalisée.

--> en attente de la stratégie métropolitaine en cours de définition, notamment sur la base de l'évaluation du fonctionnement du parc après retour sur l'expérimentation de la facturation de l'énergie.

La commune du Bouscat a identifié des besoins dans les quartiers, dont deux sur le pôle multimodal St Germaine.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

MABILLON KARINE

Direction en charge de l'action :

BEB - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS - CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°15

Aide au déploiement du stationnement résident

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Pour la création de zones de stationnement payant, Bordeaux Métropole participe à hauteur de 50% des dépenses de fourniture et de pose des horodateurs hors taxe et prend en charge la totalité des travaux de signalisation. La commune doit communiquer à Bordeaux Métropole la liste des rues concernées par cette opération et le périmètre des zones de stationnement payant pour que le service signalisation puisse faire l'estimation des travaux.

La commune du Bouscat souhaite instaurer 2 200 places de stationnement et acquérir 100 horodateurs, pour un montant global estimé de 700 000€ TTC.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Accompagner financièrement le programme

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif
-->Réaliser l'opération

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	700 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	290 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	290 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

DABADIE SEBASTIEN

Direction en charge de l'action :

BEB - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS - CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°16**Stationnements vélo, pompes et stations de réparation**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement de l'usage du vélo, Bordeaux Métropole propose de déployer des offres de stationnements vélo de 2 types :

- des véloboxs : modules de stationnement sécurisé de 5 places de la taille d'une automobile et prenant la place d'une place de stationnement. 5 riverains (habitant à moins de 150m) de chaque vélobox peuvent ainsi être abonnés à une place qui leur est dédiée. Cette solution s'adresse en priorité aux quartiers résidentiels denses où les habitants n'ont pas de garage ou d'autres solution pour stationner leur vélo chez eux.

- des abris-vélos : parcs collectifs modulables et sécurisés de 20 à 100 places pouvant être installés sur une place ou un parking public. Cette solution s'adresse davantage aux secteurs périurbains, d'emploi notamment.

Bordeaux Métropole propose également le déploiement de pompes à vélo et de stations de réparations qui peuvent être installées dans l'espace public, à la disposition des cyclistes.

En fonction du budget voté chaque année, une commune souhaitant retenir cette action pourrait bénéficier dans le courant du présent contrat de co-développement d'environ 5 véloboxs OU 1 abri OU 10 pompes/stations de réparation.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser la prestation
-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	600 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	600 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	200 000,00 €
2023	200 000,00 €
2024	200 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

COIGNAC FLORENT

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Fiche n°17**RCHNS 13 : Boulevards**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du 3e plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite mettre en place un réseau cyclable à haut niveau de service (RCHNS) répondant à des critères élevés en matière de qualité de l'aménagement (privilégier les pistes et voies vertes, d'une largeur d'au moins 2 mètres par sens de circulation, établir la priorité aux intersections...), de continuité (réalisation d'un itinéraire de bout en bout) et de signalisation (création d'une identité visuelle propre, déclinée en signalisation verticale et horizontale).

14 itinéraires sont ainsi imaginés (cf. pièce jointe).

La présente fiche propose d'étudier l'itinéraire circulaire 13 le long des boulevards de Bordeaux (rive gauche) et bouclé rive droite, soit concernant les communes de Bordeaux, Bègles, Talence, Le Bouscat, Floirac et Cenon (traversant la Garonne par les Ponts Simone Veil et Chaban Delmas).

Les tracés sont en discussion avec les communes directement et/ou avec les pôles territoriaux et devront être validés dans le cadre de l'élaboration du 3e plan vélo dont l'objectif d'approbation est le conseil de novembre 2021.

Le budget global indiqué sera également affiné et réparti par itinéraire, à l'occasion d'études ultérieures.

Le financement proviendra d'une enveloppe dédiée qui sera votée dans le cadre du Plan vélo et qui financera les études et la partie vélo des investissements, quel que soit le portage opérationnel (pôle territorial ou direction générale mobilités). Dans le cas d'opérations plus larges que la seule réalisation d'un aménagement cyclable, les crédits du Plan vélo ne financeront que les montants correspondants à la réalisation de ce dernier ; le reste devra être financé par les crédits du codev (/pôles territoriaux) et/ou du FIC.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	49 700 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 400 000,00 €
2022	4 900 000,00 €
2023	13 100 000,00 €
2024	28 300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

COIGNAC FLORENT

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°18**RCHNS 14 : Rocade du vélo**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du 3e plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite mettre en place un réseau cyclable à haut niveau de service (RCHNS) répondant à des critères élevés en matière de qualité de l'aménagement (privilégier les pistes et voies vertes, d'une largeur d'au moins 2 mètres par sens de circulation, établir la priorité aux intersections...), de continuité (réalisation d'un itinéraire de bout en bout) et de signalisation (création d'une identité visuelle propre, déclinée en signalisation verticale et horizontale).

14 itinéraires sont ainsi imaginés (cf. pièce jointe).

La présente fiche propose d'étudier l'itinéraire 14 dans le cadre du présent codev, itinéraire circulaire passant par les communes de Bordeaux, Bruges, Le Bouscat, Eysines, Mérignac, Pessac, Gradignan, Talence, Villenave d'Ornon, Bègles, Bouliac, Floirac, Cenon, et Lormont (traversant la Garonne par les Ponts Mitterrand et d'Aquitaine).

Les tracés sont en discussion avec les communes directement et/ou avec les pôles territoriaux et devront être validés dans le cadre de l'élaboration du 3e plan vélo dont l'objectif d'approbation est le conseil de novembre 2021.

Le budget global indiqué sera également affiné et réparti par itinéraire, à l'occasion d'études ultérieures.

Le financement proviendra d'une enveloppe dédiée qui sera votée dans le cadre du Plan vélo et qui financera les études et la partie vélo des investissements, quel que soit le portage opérationnel (pôle territorial ou direction générale mobilités). Dans le cas d'opérations plus larges que la seule réalisation d'un aménagement cyclable, les crédits du Plan vélo ne financeront que les montants correspondants à la réalisation de ce dernier ; le reste devra être financé par les crédits du codev (/pôles territoriaux) et/ou du FIC.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	49 700 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 400 000,00 €
2022	4 900 000,00 €
2023	13 100 000,00 €
2024	28 300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

COIGNAC FLORENT

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°19**Amélioration de la vitesse commerciale des transports en commun**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Amélioration de la vitesse commerciale des transports en commun.

Opérations d'amélioration dont le programme n'est pas encore défini et reste ouvert.

Dans le cas où la ville et/ou l'exploitant identifie(nt) des problèmes de retenues de files bloquant le bus, il est souhaitable de faire remonter les difficultés afin de compléter le programme.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les études d'avant projet (AVP)

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

MORA MIKAEL

Direction en charge de l'action :

BEC - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS - TRAMWAY/SDODM/GRANDES INFRASTRUCTURES

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°20

Reconversion d'un pied d'immeuble en structure Economique Sociale et Solidaire quartier Champ de Courses

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Création d'une structure d'insertion par l'activité économique sur le quartier intercommunal Champ de Courses, dans le cadre d'une reconversion d'un pied d'immeuble géré par Gironde Habitat. Une étude est en cours pour définir le contenu du projet, avec 4 champs d'activités investis : précarité énergétique (information, assistance), centre d'appels, conciergerie, recyclerie-ressourcerie.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Accompagner financièrement le programme

Niveau engagement Commune :

-->Réaliser l'opération

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	292 300,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	58 460,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	40 922,00 €
2022	17 538,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

FUSEAU STEPHANE

Direction en charge de l'action :

DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Association

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°21**AMI AIRE Fonciers économiques : site "Place Ravezies" au Bouscat**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt portant sur des fonciers à vocation économique en mai 2017, le site situé à proximité de la place Ravezies, sur la commune du Bouscat a été intégré au périmètre de projet.
C'est l'opérateur SPIE qui a été retenu et qui travaille sur la mise en œuvre de son projet et la commercialisation.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les
orientations de la commune

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

DECELLIERES CLEMENT

Direction en charge de l'action :

DCA - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Autres

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Clôture de l'opération							

Fiche n°22**Soutien au plan d'action communal en faveur du commerce de proximité**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Dans le cadre de son plan d'action en faveur du développement du commerce sur le territoire métropolitain, Bordeaux Métropole accompagne la commune dans la mise en œuvre de son plan d'action local en faveur du commerce de proximité.

Le soutien de Bordeaux Métropole ne peut dépasser 50% du montant du plan d'action local, dans la limite d'une dépense éligible de 8 000€.

La commune prévoit la mise en œuvre d'actions d'animation et de communication en faveur du maintien et du développement de son tissu commercial et artisanal de proximité.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Réaliser l'opération
-->Accompagner financièrement le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	4 000,00 €
--------------------------	------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	4 000,00 €
---	------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	2 000,00 €
2023	2 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

BECOT CHANTAL

Direction en charge de l'action :

DCA - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°23**RI école hors OAİM - école maternelle du centre**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

La commune sollicite une participation de Bordeaux Métropole au titre du règlement d'intervention en faveur des groupes scolaires communaux.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Signer une convention
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Signer une convention
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
-->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	480 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	200 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	200 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

AMEN PIERRE

Direction en charge de l'action :

DBD - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME PATRIMOINE ET PAYSAGES

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°24

RI école hors OAIM - école maternelle Ermitage

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

La commune sollicite une participation de Bordeaux Métropole au titre du règlement d'intervention en faveur des groupes scolaires communaux.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Signer une convention
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Signer une convention
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
-->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	960 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	400 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	400 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

AMEN PIERRE

Direction en charge de l'action :

DBD - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME PATRIMOINE ET PAYSAGES

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°25**Aménagement des boulevards**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Au regard des réflexions et études déjà menées sur les boulevards, ce grand ensemble emblématique du paysage métropolitain a vocation à devenir un des lieux majeurs de l'aménagement urbain des prochaines années pour la métropole.

Ce projet ambitieux, à enjeux multiples et essentiels pour le développement de notre agglomération nécessite une large concertation impliquant les communes directement concernées par le tracé des boulevards: Bordeaux, Talence, Bègles, Le Bouscat

5 grands objectifs ont été définis:

- engager une mutation profonde de la pratique des boulevards, d'un espace routier à un espace urbain;
- faire des barrières rive gauche les lieux majeurs de la revitalisation des boulevards;
- développer un projet d'aménagement assurant un meilleur partage de l'espace public entre différents modes de déplacement;
- valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager des boulevards tout en renforçant leurs fonctions d'habitat, d'activités économiques, d'emplois et de loisirs;
- améliorer les conditions de circulation sur la plaine rive droite par le bouclage de pont à pont des boulevards.

L'objectif de la 1ère phase de concertation qui s'est ouverte en 2019 et qui va s'achever à l'été 2021 est de recueillir les besoins de tous les usagers des boulevards. Elle donnera lieu à un cahier de recommandations citoyennes qui sera versé à un cahier des charges de consultation de maîtrise d'oeuvre. Une seconde phase de concertation s'ouvrira alors avec des dispositifs participatifs avec des manifestations et des événements dans l'espace public;

Parallèlement de nombreuses études préalables ont été réalisées par l'A'urba (approfondissement des secteurs non étudiés et enquête sociologique croisée sur la rive gauche, réflexions sur les actions à mener rive droite). Actuellement des sites sont recherchés pour des aménagements provisoires et des expérimentations.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser les études préalables
- >Mener la concertation

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux négociations
- >Participer aux études
- >Valider le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	600 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	600 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	200 000,00 €
2022	200 000,00 €
2023	200 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

SCHOONBAERT SYLVAIN

Direction en charge de l'action :

DBF - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - MISSION VALORISATION PROJET URBAIN

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->A'Urba Agence d'Urbanisme

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Programme							
02- Rédaction du cahier des charges							
03-Consultation et désignation de l'équipe MOE urbaine							
04-Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
05-Concertation							
06-Validation de l'étude							

Fiche n°26

SECTEUR STRATEGIQUE DE BORDEAUX NORD- orientations d'aménagement

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Le secteur de Bordeaux Nord correspond géographiquement à une vaste zone située au nord de la ville de Bordeaux et incluant une partie de la communes résidentielles du Bouscat et de Bruges. Sa situation, au débouché du Pont d'Aquitaine en fait une entrée de ville parmi les plus importantes pour la Métropole, de nature stratégique pour tous les flux en provenance de Paris.

Tous ces éléments incitent à appréhender cet espace géographique comme un ensemble urbain et paysager cohérent, à se replacer dans une logique de couture, de corridors écologiques et de continuité des espaces publics à l'échelle intercommunale et sur des orientations et compétences métropolitaines.

Cette démarche a pour objectif d'élaborer un récit sur ce territoire, en interface avec le parc des Jalles, pour retrouver du sens, sortir d'une logique d'archipels de projets et se tourner vers un projet métropolitain : élaborer un plan paysage permettant leur mise en cohérence et leur bonne mise en réseau.

Le travail de mobilisation des élus a commencé.

Il se décompose en deux temps qui seront réalisés avant l'été 2021 : un temps d'atelier avec les élus bordelais pour accorder les orientations politiques sur le territoire de Bordeaux. Un deuxième atelier intercommunal avec l'ensemble des élus concernés par le secteur de Bordeaux Nord (les maires de Bruges, du Bouscat, de Blanquefort et les vice-Présidents).

A la rentrée de septembre, la deuxième phase du travail devra s'engager pour le réalisation du plan paysage. ce plan sera la déclinaison opérationnelle des orientations politiques qui auront été défini lors des ateliers de juin-juillet.

La mise en œuvre de ce plan est prévu dans le courant de 2022.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche

-->Réaliser l'étude

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	160 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	160 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	60 000,00 €
2022	50 000,00 €
2023	50 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

MESSAGER XAVIER

Direction en charge de l'action :

DBD - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME PATRIMOINE ET PAYSAGES

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02- Rédaction du cahier des charges							
03-Consultation et désignation de l'équipe MOE urbaine							
04-Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
05-Concertation							
06-Validation de l'étude							

Fiche n°27**Mobilisation écocitoyenne en faveur des transitions**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Fiche-action regroupant les dispositifs de mobilisation écocitoyenne sur le territoire, pour les scolaires et les citoyens :

- Juniors du développement durable (JDD) : dispositif à destination des écoles du territoire, par le financement d'interventions en classe ou hors les murs sur l'éducation au développement durable;
- Ma Rénov : accompagnement des habitants dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement et mise en place de « permanences conseillers rénovation Ma Rénov » (conseil de proximité technique et financier);
- SUPER-DEFIS (ex défi familles à énergie positive) : engagement écocitoyen dans la mise en œuvre d'écogestes en matières de d'eau, énergie, déchets, alimentation et déplacements. Ces défis se succèdent dans l'année. Des temps-forts, rencontres et animation leur permettent de suivre leurs progrès.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	940 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	940 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	470 000,00 €
2023	470 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

DRION MAITÉ

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE
L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°28

Réseaux d'échange des acteurs de la transition énergétique et écologique

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Cette fiche regroupe 5 réseaux d'échanges pilotés par la Direction énergie, écologie et développement durable sur les enjeux de transition énergétique et écologique :

- Le « Club développement durable des communes », dédié aux chargés de mission développement durable dans les communes;
- « Territoires en transitions », dédié aux élus délégués aux enjeux de développement durable dans les 28 communes;
- Le « Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable », un espace multi-acteur dédié à l'alimentation durable;
- Le « Réseau des élus à la santé », comme son nom l'indique, destiné aux élus à la santé des communes.
- Et enfin le « Réseau des lieux ressources du développement durable », visant le partage d'expérience sur la mobilisation écocitoyenne et éventuellement sur la mutualisation des moyens de ces structures

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Établir le programme
- >Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

DRION MAITÉ

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°29**Plan stratégique Déchets 2026 – promotion des écogestes en faveur de la réduction des déchets**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

L'enjeu désormais est de réduire la production des déchets (prévention) tout en maintenant la nécessaire qualité de service pour l'usager. Les objectifs réglementaires de réduction des tonnages et de valorisation matière sont ambitieux : - 10 % de Déchets Ménagers et Assimilés en kg/habitant/an à l'horizon 2020, - 15 % à l'horizon 2030 et 65 % de valorisation matière à l'horizon 2025

La commune s'engage dans les actions suivantes à :

- organiser les distributions de composteurs individuels afin d'optimiser le taux d'équipement des foyers et les doter d'une solution de proximité pour la valorisation des matières organiques;
- faire la promotion des écogestes de réduction des déchets dans sa communication ;
- favoriser l'apposition du stop pub notamment dans le logement collectif dans le cadre des actions qu'elle mène avec les bailleurs et syndics.

Bordeaux Métropole s'engage à mettre à disposition les outils nécessaires :

- mise à disposition gratuite de composteurs individuels via un conventionnement;
- mobilisation d'agents de communication pour la sensibilisation aux écogestes (lors de marchés, événements, animation de quartier);
- distribution de kit de communication dont le stop pub;
- organisation d'opérations de broyage pour les particuliers.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser la prestation

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

COUSIN BORIS

Direction en charge de l'action :CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION,
GESTION DES DÉCHETS**Maîtrise d'ouvrage :**

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°30**Plan stratégique Déchets 2026 – promotion du compostage collectif en habitat dense**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Accompagner les habitants pour leur proposer des solutions de tri à la source de biodéchets (déchets de cuisine, végétaux) permet de répondre aux nouveaux objectifs réglementaires liés à la loi de transition énergétique (2015) et la loi AGEC (2020). Ils imposent la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2023 pour tous les producteurs de biodéchets en France.

Le compostage collectif est une solution particulièrement adaptée à l'habitat dense, avec des implantations possibles dans le domaine public et en foncier privé. Bordeaux Métropole est mobilisée sur cette mission avec 172 sites de compostage collectifs accompagnés fin 2019.

La commune s'engage dans les actions suivantes à :

- Identifier des espaces publics à proximité d'habitations permettant l'installation de sites de compostage collectif;
- Donner les Autorisations d'Occupation Temporaire nécessaires à l'installation de nouveaux sites sur le domaine public;
- Intégrer – lorsque c'est possible – des composteurs collectifs dans les projets d'aménagement à proximité d'habitations et dans les jardins partagés;
- Faire la promotion du compostage collectif dans sa communication auprès des habitants, des associations, entreprises, bailleurs et syndicats de copropriété, centres sociaux et d'animation;
- Favoriser la mise en contact entre les bailleurs et syndicats gestionnaires de logements dans votre commune et Bordeaux Métropole;
- Faciliter la fourniture de broyat de branchage sur les sites de compostage collectif existant avec votre service espace vert – lorsque c'est possible.

Bordeaux Métropole s'engage à mettre à disposition :

- Une boîte à outils de communication (affiches / bannières web, etc...);
- Un cahier des charges (en précisant conditions minimales et optimales) pour l'installation d'un site de compostage collectif dans l'espace public;
- Une équipe dédiée à la mobilisation des habitants sur un site de compostage collectif potentiel (en porte à porte, appels téléphoniques, boitage, affichage);
- Une équipe dédiée à l'accompagnement des habitants pendant 1 an une fois le site installé;
- Une assistance téléphonique pour toutes les questions techniques liées à l'installation d'un site de compostage;
- Une équipe technique dédiée à l'installation d'équipement de tri à la source de biodéchets dans vos établissements et sur les sites identifiés.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser la prestation

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

COUSIN BORIS

Direction en charge de l'action :

CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION,
GESTION DES DÉCHETS

Maîtrise d'ouvrage :

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Association

-->Autres

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°31**Audit énergétique du patrimoine bâti communal**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre de son Plan d'action air énergie territorial, Bordeaux Métropole vise à accélérer la transition énergétique pour faire du territoire une des premières métropoles à énergie positive en 2050. L'atteinte de cet objectif passe par la mise en œuvre d'actions coordonnées de l'ensemble des acteurs du territoire visant à développer les énergies renouvelables et à réduire les consommations d'énergie. Le patrimoine bâti public (communal et métropolitain) est une cible majeure.

Bordeaux Métropole propose la mise à disposition d'un conseiller technique expert de l'énergie des bâtiments pour accompagner les communes vers une politique énergétique maîtrisée de leur patrimoine bâti selon 2 approches adaptées à leurs besoins :

- Niveau 1 : la commune ne dispose pas de compétences techniques sur le sujet de l'énergie, le conseiller l'accompagne sur le bilan global de son patrimoine et définit des pistes d'optimisation énergétique;
- Niveau 2 : la commune dispose de compétences techniques sur le sujet de l'énergie, le conseiller l'accompagne sur un pré-diagnostic portant sur 3 bâtiments à enjeux de performance.

Cette mise à disposition d'un conseiller permet à la commune d'accéder automatiquement au club tertiaire porté par la Métropole, club d'échanges de bonnes pratiques entre acteurs privés et publics du territoire qui vise à fédérer autour de l'ambition de métropole à énergie positive. La commune devient alors signataire de la charte Energie-Climat métropolitaine pour marquer son engagement dans la réduction des consommations énergétiques.

Cette fiche s'adresse aux communes n'ayant pas mutualisé avec Bordeaux Métropole la gestion de leur parc de bâtiments.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude
- >Signer une convention

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Signer une convention

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	300 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	300 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	100 000,00 €
2022	100 000,00 €
2023	100 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

BOLLE ASSIYATTE

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

- >Autres
- >Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°32

Installer des panneaux solaires sur le foncier communal

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Accompagnement en ingénierie et montage juridico-financier pour le déploiement du photovoltaïque sur le patrimoine communal. Etudes de projet et montage juridico-financier proposé par Bordeaux Métropole, en phase amont sur des sites pré-identifiés par les communes.

4 phases structurent cette fiche-action : la proposition des sites par les communes ; l'avis « à dire d'expert » par Bordeaux Métropole ; études de faisabilité sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole avec ou sans l'assistance d'AMO ; études de faisabilité sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole et confié à un AMO ; réalisation des travaux.

Entre la phase 2 et la phase 3, les sites dont le potentiel est confirmé conduisent la commune et Bordeaux Métropole à s'engager pour la suite.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Accompagner financièrement le programme
-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	100 000,00 €
2022	250 000,00 €
2023	450 000,00 €
2024	200 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

CAMBAZARD BORIS

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole
-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°33**Réseau de chaleur - Hippodrome**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Réseau de chaleur : études d'opportunité puis poursuite du projet en cas de conclusions favorables.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	30 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	30 000,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

GUILLAUME CHRISTIAN

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°34

Orientations de la stratégie foncière : co-construction, co-animation, co-mise en œuvre

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

L'objectif de cette action est d'organiser et mettre en œuvre de façon partenariale la stratégie foncière dans les territoires communaux, en accord avec les objectifs métropolitains et communaux en matière d'aménagement économique, urbanisme et habitat, nature. Elle doit permettre de déterminer les bons leviers de gestion, d'accompagnement des mutations, ou de maîtrise du foncier.

Ce partenariat et ce co-pilotage de la stratégie foncière s'appuiera notamment sur les données stratégiques et outils d'expertise mis à disposition par la Métropole : fiches de lots, simulations et faisabilités foncières, estimation de valeur foncière, analyse des marchés fonciers et immobiliers, base de données des fonciers stratégiques, etc.

Bordeaux Métropole (direction du foncier - service prospective et stratégie) assurera l'animation et la production des données et documents nécessaires aux échanges et réunions de travail. La commune participe à cette démarche et désigne élu(s) et technicien(s) référents.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Assurer une veille foncière
 -->Faire de la réserve foncière
 -->Céder ou acheter le foncier
 -->Assurer une assistance technique/
 ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif
 -->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

FERRER GREGOIRE

Direction en charge de l'action :

DBB - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - FONCIER

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							